Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET
DES
YVELINES

Versailles, 9 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cession d'un terrain de l'Etat à la commune de Viroflay pour construire des logements

Lundi 12 janvier 2015 – 15h00

Erard Corbin de Mangoux, Préfet des Yvelines
et Olivier Lebrun, maire de Viroflay

signeront l'acte de vente du terrain de l'Etat dit «La Source» à Viroflay.

le lundi 12 janvier 2015 à 15h00
à la Préfecture des Yvelines, Salon Thiers

Cette signature s'inscrit **dans l'application de la loi du 18 janvier 2013 dite «Duflot»** relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social.

Cette loi vise à résorber en partie le déficit de logements neufs et à favoriser la construction de logements sociaux.

Afin de faire baisser les coûts d'une opération de logement social, la loi prévoit que le prix de la cession du foncier aux collectivités locales de terrains de l'État sera affecté d'une décote pouvant allant jusqu'à la cession gratuite pour la construction de logements sociaux.

Il s'agit de la première cession d'un terrain de l'Etat en Yvelines dans le cadre de la Loi Duflot.

Merci de vous accréditer à pref-communication@yvelines.gouv.fr

Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22
pref-communication@yvelines.gouv.fr – www.yvelines.gouv.fr
Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78